

## **REUNION 3bis avec Dany COTTINEAU – 18/12/2022**

Présents : Guillaume, Emmanuel, Jean-Yves

Invité : Dany

- Nous avons présenté l'avancé de notre projet à Dany, qui serait intéressé pour recevoir les CR afin de suivre le projet.
- Il nous a indiqué que la signature du permis de démolir devrait être assurée par Myriam MENIGOZ (économiste générale) par délégation de l'évêque, qui est président de l'association diocésaine, propriétaire du foncier. Il se renseigne auprès d'elle pour les modalités de signature mais nous pouvons déjà préparer le document.
- Nous avons bien précisé à Dany que l'idée était d'abord de savoir ce que l'ABF nous autorisera à faire ou non, et que la démolition ne se ferait que lors des travaux après acceptation du projet par le diocèse et dépôt d'un permis de construire. Cette première étape ne nous coûte rien et conditionne toute la suite du projet il l'a bien compris.
- Nous avons ensuite fait une brève présentation de nos idées et des points sur lesquels la nouvelle commission s'est mis d'accord (besoins, grandes lignes, cahier des charges des surfaces) : globalement il est d'accord avec nous sur nos propositions. Il n'y rien qui le choque et cela va dans le sens de ce que demande le diocèse aux paroisses : un lieu ouvert sur l'extérieur, accueillant, de rencontres...

Bilan positif donc, à nous de travailler maintenant pour avancer sur la suite !